

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES - MESURES CONCERNANT LES  
VIANDES ET LES PRODUITS CARNÉS (HORMONES)  
PLAINTES DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 14 janvier 1998, adressée par le Président de l'Organe d'appel au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 17:5 du *Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

---

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *Communautés européennes - Mesures concernant les viandes et les produits carnés (hormones)*, AB-1997-4. Ce rapport sera distribué le vendredi 16 janvier 1998 aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce conformément au paragraphe 5 de l'article 17 du *Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. Florentino Feliciano en qualité de Président de la section, et MM. Claus-Dieter Ehlermann et Mitsuo Matsushita en qualité de membres.

---